

DULL'INFO

La lettre d'informations de la municipalité de



ECOLE



Comme annoncé dans le dernier Dull'info, le RPI Ayn-Dullin sera doté d'une nouvelle classe à la rentrée. Ainsi, l'école de Dullin n'accueillera que des élèves de maternelle (2 groupes) lors de la rentrée de septembre. Le RPI comptera 92 enfants et 4 enseignants. La pause méridienne sera rallongée de 11h30 à 13h30.

L'école a accueilli à nouveau l'ensemble des élèves depuis le 22 juin. Ce retour à l'école pour tous s'accompagne du dispositif 2S2C (Sport, Santé, Culture, Civisme), qui associe l'AEL, l'école et la commune. Ce dispositif a pour objectif d'offrir aux élèves des activités éducatives sur le temps scolaire, pour compléter le travail en classe, et réduire le nombre d'élèves pris en charge simultanément par leur professeur dans ce contexte particulier de crise sanitaire.

LES CARTES DE PLAGES DE LA CCLA SONT DISPONIBLES

Depuis le 5 juin, les cartes de plage sont délivrées à la CCLA (Maison du Lac - 04 79 28 78 64), du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Pour récupérer votre carte, il vous sera demandé un justificatif de domicile et une photo d'identité par personne. Tarif : Adulte (à partir de 13 ans) : 10€ / Enfants (à partir de 5 ans) : 5€.

ANNULATION DE L'EXPOSITION JARDIN DES TOILES

Au vu de la situation sanitaire actuelle et des contraintes liées à celle-ci, la commission garante de l'organisation de l'exposition *Jardin des Toiles* a décidé d'annuler la manifestation. Le rendez-vous est donc donné pour l'été 2021 !

LE COMITÉ DES FÊTES COMMUNIQUE

Pour la première fois depuis 35 ans, compte tenu des incertitudes quant aux contraintes imposées par le protocole sanitaire, la fête au village 2020 n'aura pas lieu. Mais ce n'est que partie remise... Rendez-vous en 2021 !

Néanmoins, voici quelques dates à retenir :

- > le samedi 11 juillet : cinéma en plein air "l'incroyable histoire du Facteur Cheval". Quelques règles particulières cette année : sens de circulation, respect d'une distance d'un mètre entre les personnes ou groupe de personnes, port du masque obligatoire sauf pour les enfants de moins de 10 ans. Le protocole sanitaire sera affiché.
- > Le 5 septembre : jeux inter-villages en cours de préparation.
- > Les 24 et 25 octobre : boudins à la chaudière



NOUVELLE EQUIPE ÉLUE À LA CCLA

Pour faire suite à notre programme et, dans le but de préserver Dullin dans son territoire de l'Avant Pays Savoyard, notre objectif est d'être acteur dans le projet de territoire et les instances intercommunales.

Ainsi, deux représentants de la commune ont été nommés pour faire partie du conseil communautaire : André Bois (maire) & Marion Vanbervliet (2ème adjointe).

Lundi 8 juin 2020 a eu lieu le 1er conseil communautaire qui a élu un nouveau bureau pour les 6 ans à venir. Le conseil communautaire est composé de 28 personnes représentant chacune des communes du territoire du lac d'aiguebelette : Marcieux, Gerbaix, Nances, Novalaise, Aiguebelette le Lac, Attignat Oncin, St Alban de Montbel, Lepin de Lac, Ayn et Dullin.

Le bureau de la CCLA est composé ainsi :

- > Président : André Bois, maire de Dullin
- > Vice-présidente au Social : Sandra Francony, adjointe à Ayn
- > Vice-président à l'économie, Maison du lac, tourisme, agriculture et sport : Serge Grollier, maire de Lépin-le-Lac
- > Vice-président à l'environnement et lac : Patrick Rouland, adjoint à Saint Alban de Montbel
- > Vice-président à la culture, la communication, et au projet de territoire : Frédéric Touihtrat, maire d'Ayn
- > Vice-président aux travaux, entretien des équipements et suivi de l'équipe technique : Claude Coutaz, maire d'Aiguebelette-le-lac
- > Vice-président aux finances, procédures européennes et déchets : Christophe Veuillet, maire de Gerbaix

Les membres du bureau :

- > Claudine Tavel, maire de Novalaise
- > Délégué à l'urbanisme : Thomas Ilbert, maire d'Attignat-Oncin
- > Délégué à l'assainissement : Pascal Zucchero, maire de Marcieux
- > Délégué aux mutualisations communales : Jean-Paul Perriat, adjoint à Nances
- > Déléguée aux mobilités et transition énergétique : Marie-Lise Marchais, adjointe à Novalaise

Toutes les communes sont représentées au sein du bureau de la CCLA. De nombreux projets sont en cours. Les commissions devraient se mettre en place courant juillet. Vos conseillers municipaux peuvent y participer. C'est la raison pour laquelle il est important d'échanger avec nous afin que nous puissions être des relais de la population locale et notamment des Dullinois au sein de la communauté de communes du Lac d'Aiguebelette pour faire avancer des projets, soumettre de nouvelles idées et perspectives pour l'avenir.

Malgré un contexte délicat, le travail collectif doit perdurer et sans cesse évoluer, mais n'oublions pas que tout seul on va plus vite mais c'est bien ensemble qu'on ira plus loin!



SÉCURITÉ

FEU DE DECHETS VERTS : LA GENDARMERIE ALERTE

Dans le cadre de l'interdiction de brûler des déchets verts, la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Pont-de-Beauvoisin a informé les mairies que, dès lors qu'une infraction est commise et constatée, la mairie rédigerait un simple rapport d'infraction qui permettrait aux services de la gendarmerie d'établir une enquête et, si le cas se présente, de verbaliser les contrevenants.

VITESSE EXCESSIVE DANS LES HAMEAUX

Plusieurs habitants ont signalé des véhicules roulant à des vitesses excessives dans les hameaux de la commune, notamment à Vergenucle. Au-delà de possibles tôles froissées ou de sanctions encourues en cas de constatation par les services compétents, nous rappelons que les voies sont aussi pratiquées par des cyclistes, des piétons, des enfants, des cavaliers, etc, et que rester vigilant et réduire sa vitesse sont encore le meilleur moyen pour éviter un drame. Merci aux intéressés d'en tenir compte.

UN ARRÊTÉ POUR L'AIRE DE JEUX

Au grand désarroi d'une majorité des usagers, il n'aura fallu que quelques semaines pour que l'aire de jeux et son barbecue soient saccagés. Ce dernier, offert par un habitant en mars 2020, est devenu un dépotoir inutilisable et dangereux. Suite aux dégradations volontaires constatées, un arrêté portant règlement intérieur de cette aire a été pris. Rappelons que chacun.e est responsable de son entretien et de sa bonne utilisation. Les enfants et familles qui fréquentent l'aire de jeux doivent pouvoir le faire en toute sécurité et sérénité. Ainsi, déchets, verres, feux de camp, substances illicites, véhicules motorisés, ou encore tapages sont strictement interdits. Les éventuelles infractions pourront être constatées et relevées en vue de poursuites.



DES MASQUES DE PROTECTION DISPONIBLES EN MAIRIE

Lors d'ateliers organisés pendant le confinement, des bénévoles ont cousu de nombreux masques de protection. Un stock est encore disponible en mairie pour celles et ceux qui en ont besoin. Vous pouvez passer les récupérer aux heures d'ouverture au public : Lundi 13h30 - 17h / Mercredi 9h - 12h et 14h - 17h.



PARTICIPATION CITOYENNE

Participez à la vie de la commune vous aussi !

En mars dernier, nous vous informions du souhait de l'équipe municipale que toutes les personnes désireuses de participer à la vie de la commune puissent le faire.

Pour cela, nous organiserons un rendez-vous convivial ouvert à toutes et tous en septembre si les contraintes sanitaires le permettent.

D'ici là, nous vous invitons à réfléchir aux thématiques qui vous intéressent, habitent ou passionnent :

Tourisme / Sociale et Scolaire / Urbanisme / Travaux & Voiries / Agriculture & Environnement / Animations & Culture.

Les élus responsables se tiennent à votre disposition pour toutes questions éventuelles. Nous serions ravis de pouvoir vous accueillir au sein des groupes de travail et, si vous pensez à d'autres thématiques, n'hésitez pas à nous le faire savoir.



UNE JOURNEE POUR FAIRE DU PAIN



Chaque lundi du mois d'août, au Château Partagé, Thomas Lefrancq vous propose de le retrouver pour une fabrication de pains et de pizzas.

Au menu :

11h-12h : fabrication de pain

12h-13h : fabrication de pizza

13h-14h : repas avec le boulanger

14h-15h : cuisson

15h : fin de l'atelier et chacun repart avec son pain !

Le tarif est de 12€ pour les enfants, 25€ pour les adultes. Les places sont limitées à 4.

Renseignements et réservation auprès de l'Office de Tourisme au 04 79 36 00 02

LE SAVIEZ-VOUS ?

ENVIRONNEMENT



Dans le cadre de la commission environnement, nous souhaitons mettre à l'honneur les différentes ressources en eau de la commune : zones humides, mares, sources, ruisseaux...

Pour porter à la connaissance ce patrimoine, la richesse que cela représente pour la faune, la flore et les humains, nous vous proposons, adultes et enfants, d'en faire l'inventaire, de les documenter avec des photos et d'en récolter l'histoire de leur usage.

Nous solliciterons l'accord des propriétaires pour y accéder et, souhaitant mettre en place une zone dédiée aux insectes butineurs, nous avons le projet de construire un hôtel à insectes.

Nous recherchons des volontaires pour sa construction. Merci pour cela, de contacter Sylvie Paquet ou Murielle Garcia.

Passer de bonnes vacances !